



Eauuu... la belle vie

PAGE 11



PÔLE DE PROXIMITÉ

**L'ancienne gare
de Bréhal** devient
pôle de proximité

> page 4



S'ÉPANOUIR

**La pianiste Lysianne
Chen** en résidence à
l'école de musique

> page 16



Jean-Marie Sévin

Président de la Communauté
de Communes Granville Terre & Mer



Terre & Mer le mag
n°8 - Janvier 2017

Directeur de la publication :
Jean-Marie Sévin

Directeur de la rédaction :
Michel Caens

Comité de rédaction :
Florence Grandet,
Christian Lemasson,
Claire Rousseau,
Mickaël Manceau,
Agnès-Anne Joubert

Réalisation : Sophie Campo

Mise en page : Unik Studio

Photos [p.1, 9, 10] : Istock

Impression : Vincent Imprimeries

Tirage : 30 000 exemplaires

ISSN 2275-9093

C'est tout d'abord par des vœux de bonne et heureuse année 2017, que je souhaite, chers habitants de Granville Terre et Mer, ouvrir mon propos. Notre territoire est un espace où il fait bon vivre et j'espère très sincèrement que chacun, jeune ou moins jeune, pourra cette année encore y avoir toute sa place et y trouver de nombreuses satisfactions, personnelles ou professionnelles.

Nous voilà désormais à mi-mandat, 3 ans après que notre nouvelle communauté de Granville Terre et Mer ne se soit constituée. C'est sans doute le démarrage des travaux du nouveau centre aquatique qui restera l'élément le plus marquant de cette première période du mandat : le bâtiment est désormais clos et couvert. La création en 2016 d'un office de tourisme intercommunal est aussi une réalisation majeure. Elle permettra de mieux valoriser au sein d'une structure unique une offre touristique intégrée autour de notre magnifique littoral, de notre bocage préservé, de notre patrimoine de pierres et

de traditions exceptionnel et d'une diversité de loisirs qui ne cesse de s'enrichir.

En 2017, Granville Terre et Mer finalisera son projet de territoire. Il nous servira de feuille de route pour les 10 prochaines années et validera les grandes orientations du territoire, que j'esquisse succinctement : façonner ensemble un territoire d'avenir, développer une offre de services et d'équipement accessible à tous, accompagner le développement de nos entreprises et activités locales, garantir la promotion et l'attractivité de notre territoire, faire de Granville Terre et Mer le premier territoire de France pour la formation nautique, promouvoir l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, bien sûr au travers de l'essor du numérique, mais aussi de l'économie résidentielle. Ces ambitions seront déclinées dans les prochains Mag et dès ce numéro, vous lirez l'attention que nous portons à l'activité numérique avec le lancement de Granville Digital.

Bonne lecture et encore bonne année à toutes et tous.

SOMMAIRE



04 VIVRE

- > L'ancienne gare de Bréhal devient pôle de proximité
- > Recrutement de 70 assistants familiaux dans la Manche
- > Le cercle vertueux de la pédagogie interactive
- > 3,3 millions d'euros investis par le Département de la Manche
- > Recycler les piles, c'est utile !
- > Demandez le transport !



10 INNOVER

- > Granville Digital prend son envol

11 APPROFONDIR

- > Eauuu... la belle vie !



15 S'ÉPANOUIR

- > Centre aquatique : le bâtiment est clos et couvert
- > La pianiste Lysianne Chen en résidence à l'école de musique
- > Granville Terre et Mer, une destination prisée



18 PARTAGER

- > Longueville, un esprit village à deux pas de Granville
- > L'éducation : une priorité pour les Saint-Pierrais



La Manche et Granville Terre et Mer accueilleront le Tour de France à la Voile

Le 1^{er} octobre dernier, la Manche et Granville Terre et Mer officialisaient leur candidature au Tour de France à la Voile 2017. Le parcours de la compétition a été dévoilé lors du salon nautique de Paris, début décembre : Jullouville sera bien une étape du Tour de France à la Voile 2017 !

Les enjeux de la formation débattus avec la Région Normandie



À l'occasion de la venue de David Margueritte, 2^e Vice-Président à la Région Normandie, lundi 27 septembre, Granville Terre et Mer a organisé une journée thématique autour de la formation, avec la visite des entreprises Maisonneuve [Cérences] et Grandis [St-Pair-sur-mer] ainsi qu'une table ronde en présence d'entrepreneurs et de partenaires institutionnels sur les enjeux locaux en matière d'apprentissage, de formation continue et d'innovation.

Hervé Morin en visite sur le chantier du centre aquatique

Le 10 novembre, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a visité le chantier du centre aquatique. A l'occasion de sa venue, il a également annoncé l'octroi d'une subvention supplémentaire de la Région d'un million d'euros pour cet équipement.



Les frères De La Morandière mis à l'honneur



La remarquable exposition sur l'histoire des frères De La Morandière qui s'est tenue en septembre à la Mairie de La Haye-Pesnel a mis en lumière le destin de ces deux grands hommes. Enfants d'Hocquigny et du pays hayland, adoptés par Granville, Charles et Léon Julliot de La Morandière sont la preuve, s'il en est besoin, des liens entre les communes littorales et celles du bocage... Un grand merci à Béatrice Delègue, descendante de cette illustre famille, et au syndicat d'initiative du Pays Hayland, pour avoir conçu cette exposition.

Tour de France

Six mois après le passage du Tour de France sur le territoire de Granville Terre et Mer, nous n'avons pas pu nous empêcher de revenir en images sur ce grand évènement populaire et fédérateur...





Administration générale

L'ancienne gare de Bréhal devient pôle de proximité

Inauguré le 15 octobre dernier, le pôle de proximité de Bréhal accueille les services urbanisme et habitat, ainsi que le Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s du secteur bréhalais et la direction de la Petite Enfance. Des permanences Mission Locale et Amélioration de l'Habitat sont également assurées.

Pour la troisième fois de son histoire le bâtiment a été inauguré, en présence notamment de Jacques Witkowski, Préfet de la Manche, Stéphane Travert, Député de la Manche, Philippe Bas, Président du Département de la Manche, Jean-Marie Sévin, Président de Granville Terre et Mer et Daniel Lécureuil, maire de Bréhal.

Une gare reconvertie

Initialement conçu comme gare, le bâtiment a été utilisé à cette fin depuis son inauguration le 31 mai 1909 jusqu'en 1941. Il a ensuite fait office de gare routière, avant d'être une première fois restauré par la commune de Bréhal en 1981, devenant alors un centre social et culturel, puis le siège de la communauté de communes Plage et Bocage. Depuis le 1er janvier 2014, avec la fusion des anciennes communautés de communes et la création de Granville Terre et Mer, le bâtiment est devenu pôle de proximité de la nouvelle collectivité.

Modernité et valorisation du patrimoine

Après le traditionnel coupé de ruban, le public a pu découvrir le nouveau pôle de proximité. Le long du bâtiment principal qui constituait initialement la gare, vient dorénavant s'ajouter une galerie vitrée symbolisant le quai de gare, desservant les différents bureaux et menant à une nouvelle salle de réunion. A l'étage ont été aménagés un bureau et une salle d'archives. L'ensemble, au style épuré, allie valorisation du patrimoine existant et modernité.

Un pôle de proximité renforcé

Dans son discours, Jean-Marie Sévin a rappelé le rôle essentiel des pôles de proximité, garants de la présence de la Communauté de Communes sur le territoire de Granville Terre et Mer. « Ce projet de réhabilitation garantit un service de proximité à Bréhal, commune centre de l'ancienne Communauté de Communes Plage et Bocage, tout en mettant clairement en valeur le patrimoine bréhalais » a-t-il

ajouté avant de souligner la grande qualité du travail réalisé par les prestataires, architecte et entreprises. Jean-Marie Sévin a conclu en remerciant l'Etat pour la subvention de 169 892 € accordée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), sur un coût total de l'opération de 785 500 € HT, essentiellement financée par l'ancienne Communauté de Communes.

De nouveaux services

« Les pieds solidement ancrés dans le passé, le regard tourné vers l'avenir ». Cette maxime résume bien l'essence du projet. La réhabilitation de l'ancienne gare a permis de renforcer le rôle du nouveau pôle de proximité, qui accueille désormais davantage de services : la direction de la Petite Enfance, le Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s du secteur bréhalais, le service d'Instruction du droit du sol, ainsi que plusieurs permanences de la Mission Locale et pour l'amélioration de l'habitat. ●



Les autres gares du territoire

Même si la plupart des voies de chemin de fer qui sillonnaient le territoire pendant la première moitié du XX^e siècle a aujourd'hui disparu, il subsiste des vestiges de ce temps révolu. Ainsi, de nombreuses gares ont été réhabilitées et reconverties en habi-

tation ou en bâtiment administratif : c'est le cas, pour ne citer qu'eux, de la déchèterie de Mallouet à Granville, du Bureau d'Information Touristique de Jullouville, de la médiathèque de Saint-Pair sur Mer et de la mairie de Carolles. ●



3 QUESTIONS À :

Camelia Alex, Architecte
de Alex & Letenneur Architectes

Comment avez-vous conçu ce projet ?

J'ai deux réponses, une technique et une artistique, les deux démarches ensemble étant le fondement du métier d'architecte.

La réponse technique : en se référant à chaque moment au bâtiment initial : la prise en compte des contraintes de l'existant est fondamentale, le programme restant une variable que nous avons adaptée avec le Maître d'Ouvrage.

La réponse artistique : pour un architecte, un élément existant fait naître dans nos têtes des tas d'histoires. Une gare du début du siècle, c'est très stimulant car cela renvoie à tellement d'images et mots clés : voyage, aventure, cinéma, passé, début de siècle, quais, attente, histoire d'amour, charme romantique... Finalement à travers le projet, on raconte une histoire et on amène les gens avec nous.

Comment avez-vous réussi à concilier l'histoire de ce bâtiment avec son usage actuel ?

Il faut saisir l'esprit du lieu et préserver son authenticité. En faisant des « greffes » sensées et des « ajouts / extensions » à la fois minimalistes et en dialogue avec l'existant : l'idée est de faire preuve de créativité et d'innovation, mais en empathie avec l'édifice.

Qu'est-ce qu'une reconversion réussie selon vous ?

Arriver à un équilibre subtil entre conservation et intervention, avec une lisibilité claire des interventions, tout en sublimant l'ensemble. ●



Social

**ASSISTANT(E)
FAMILIAL(E)**

Un métier au service
de l'enfance

**70 postes
à pourvoir
dans la Manche**

Recrutement de 70 assistants familiaux dans la Manche

Dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance, le Conseil Départemental recrute des professionnels disposant d'un agrément pour accueillir des enfants en difficultés familiales. L'assistant(e) familial(e) est une personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon permanente des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans à son domicile. Il est au centre du projet éducatif concernant l'enfant confié, en lien avec de nombreux partenaires. ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.manche.fr/parent - 02 33 05 55 50

Petite enfance

L'approche interactive, un partenariat fort entre les services petite enfance

Favoriser l'interactivité de l'enfant avec les autres, lui permettre de se construire par lui-même tout en l'accompagnant dans sa quête de découverte, c'est le choix qu'a fait le service Petite Enfance de Granville Terre et Mer.



Deux projets partagés autour de la pédagogie interactive, le premier entre le multi-accueil collectif et la crèche familiale à Granville, le deuxième entre le multi-accueil collectif et le Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s [RPAM] à Bréhal, permettent aux assistant(e)s maternel(le)s et aux équipes de crèches de travailler ensemble.

L'adulte comme accompagnateur

Chaque jeudi matin à Bréhal, plusieurs ateliers sont proposés aux enfants. Guidés par la curiosité et l'envie, ces derniers circulent librement et choisissent de participer aux activités proposées [jeux insolites, jeux moteurs, jeux de manipulation ou d'imitation et découvertes artistiques]. Les adultes sont présents bien sûr, mais dans un rôle d'accompagnement basé sur l'observation des enfants et de leurs interactions. Ils n'interviennent que lorsque c'est réellement nécessaire. L'objectif est de favoriser la socialisation et la construction de l'enfant qui peut ainsi expérimenter par lui-même.

Une ambiance apaisée et sereine

En laissant le choix à l'enfant de ce qu'il veut faire, ce dernier est plus serein, plus calme et donc plus à même de s'éveiller au monde qui l'entoure. Ces derniers apprennent eux-mêmes à gérer les conflits, qui se résolvent finalement le plus souvent dans le calme, sans l'intervention des adultes. Les ateliers donnent d'ailleurs lieu à des élans de solidarité naturels chez les enfants, les grands aidant spontanément les plus petits.

Une nouvelle façon de travailler

Véronique Frémond, l'animatrice du RPAM et Nathalie Cléaux, directrice du multi-accueil ont construit un projet permettant d'accompagner les professionnel(le)s dans leur nouveau rôle, qui peuvent ainsi proposer concrètement leurs idées sur le terrain. Faire évoluer sa façon de travailler et s'approprier ce nouveau rôle d'accompagnateur n'est pas toujours évident. Même en étant convaincu du bien-fondé de la démarche, les habitudes ont la vie dure ! Petit à petit, pourtant, les anciens réflexes laissent la place aux nouveaux et chacun est à même de faire de nouvelles propositions que les enfants valident rapidement par leur participation active !

Cette nouvelle méthode de travail a permis aux professionnel(le)s de prendre du recul sur ses interventions parfois trop rapides, d'observer les enfants et comprendre la façon dont ils interagissent entre eux et avec leur environnement. Ce temps est mis à profit pour imaginer de nouvelles activités, de nouvelles astuces, pour le plus grand bonheur des enfants... comme des adultes ! ●

Un exemple pour le réseau petite enfance de la Manche

Le service Petite enfance de Granville Terre et Mer fait partie du réseau de la petite enfance de la Manche, organisé par l'association Francas et soutenu par le Conseil Départemental et la CAF, dont l'objectif est de favoriser les échanges entre professionnel(le)s.

La pédagogie interactive a suscité l'intérêt du réseau, qui a souhaité en faire un sujet phare cette année, avec des ateliers autour de cette question et des échanges entre structures. Ce travail de fond a donné lieu le 19 novembre dernier à l'organisation d'une journée

thématique départementale au lycée Julliot de la Morandière à Granville, avec une présentation de la démarche par le service Petite Enfance de Granville Terre et Mer devant 120 professionnel(le)s du réseau. ●

Contrat de territoire

Contrat de territoire : 3,3 millions d'euros investis par le Département de la Manche

Le 3 octobre dernier, la mairie de Donville accueillait au sein de l'espace culture et jeunesse les élus départementaux, les élus communautaires et les maires de Granville Terre et Mer pour la signature officielle du contrat de territoire 3^e génération, dont l'enveloppe s'élève à 3,3 millions d'euros.



© D. Dagulier - CDBS



© D. Dagulier - CDBS

Le contrat de territoire est un outil qui permet au Département d'accompagner financièrement un certain nombre de projets communaux et intercommunaux. La réflexion partagée entre le département, les communes et la communauté de communes a abouti à la définition de 38 projets pour la période 2016 - 2018.

38 projets pour développer l'attractivité du territoire

Portés par 17 communes, par le Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillais (SMAAG) et par Granville Terre et Mer, ces projets ont pour point commun de tous s'inscrire dans une démarche forte d'attractivité du territoire, notamment à travers le développement et l'optimisation de services à la population [promotion de la culture et du sport, création d'espaces dédiés à l'enfance et à la jeunesse, amélioration de l'assainissement collectif...].

OPAH, filière nautique, maison de la petite enfance...

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la réhabilitation ou reconstruction de la maison de la petite enfance à Granville, la réalisation d'une étude pour la structuration de la filière nautique sur le territoire ou encore la mise en réseau des médiathèques à l'échelle intercommunale sont autant de projets de Granville Terre et Mer soutenus par le Département de la Manche.

3,3 millions d'euros d'investissement

Ces 37 projets représentent 15 millions d'euros d'investissement, dont 3,3 versés par le Département au titre du contrat de territoire. Une somme importante et un acte fort pour l'avenir du territoire. ●

Déchets

Recycler les piles, c'est utile !

Le 9 septembre dernier avait lieu la journée européenne du recyclage des piles, l'occasion de rappeler l'importance d'une collecte séparée pour ces déchets. Chaque ménage consomme en moyenne 42 piles jetables et 6 piles rechargeables par an pour faire fonctionner une multitude d'objets [lampes, télécommandes, jouets, appareil photo...].

Les piles ne sont pas des déchets comme les autres : jetées avec les déchets ménagers habituels, elles libèrent de nombreux composés toxiques [acide,

plomb, lithium, mercure...] et deviennent nocives pour l'environnement et la santé. Il est donc impératif de les recycler, d'autant plus que jusqu'à 80% des métaux présents dans une pile ou une batterie peuvent être recyclés. De nombreux points de collecte sont installés chez les distributeurs, en déchèterie ou dans des lieux publics [mairies, écoles...]. Pourtant, seul 1/3 des piles vendues en France sont actuellement collectées et recyclées... De gros efforts restent donc à faire en matière de geste de tri. Ayez le bon réflexe ! ●



EN BREF

Finances

Chorus facture, la nouvelle plateforme de dématérialisation des factures

À partir du 1^{er} janvier 2017, un certain nombre de grandes entreprises seront dans l'obligation de dématérialiser l'envoi de leurs factures, via le portail national Chorus factures mis en place par l'Etat. Cette mesure, qui résulte de la loi de Modernisation de l'économie du 4 août 2008, sera progressivement étendue à l'ensemble des prestataires des collectivités d'ici le 1^{er} janvier 2020. Les entreprises concernées par le changement au 1^{er} janvier 2017 ont d'ores et déjà été contactées par le Ministère des Finances. ●

Finances

Le prélèvement automatique pour les factures Petite Enfance

Les familles fréquentant la crèche familiale ou le multi-accueil de Granville ont désormais la possibilité d'adhérer au prélèvement automatique. Initié en octobre 2016, ce service, très attendu, ne génère aucun surcoût pour les familles, qui peuvent d'ailleurs y mettre fin à tout moment. Le prélèvement automatique devrait être généralisé au multi-accueil de Bréhal début 2017. Parallèlement, Granville Terre et Mer réfléchit à la mise en place d'un système de paiement en ligne des factures. ●

Finances

Adhésion au service Webenchères

À l'instar de plus de 1000 collectivités, la Communauté de Communes est désormais présente sur le site internet www.webencheres.com, un service d'enchères en ligne qui permet aux collectivités de mettre en vente du matériel réformé ou dont elles n'ont plus l'utilité. Sauf mention spéciale, les enchères sont ouvertes à tous, particuliers et professionnels. ●

Déplacement

Demandez le transport !

Proposé par le Département de la Manche en partenariat avec Granville Terre et Mer, le transport à la demande dessert désormais toutes les communes du territoire.



Initialement conçu pour faciliter les déplacements des personnes isolées ou non motorisées en zone rurale, le transport à la demande s'est étoffé depuis la rentrée 2016. Il se décline désormais en quatre possibilités :

- ▶ Un aller-retour du domicile de la personne à Granville (trois fois par semaine) ou au marché le plus proche (une fois par semaine), avec des horaires d'arrivée et de départ fixes.
- ▶ Un aller-retour du secteur de La Haye-Pesnel à Granville, à horaires fixes également, avec une prise en charge depuis la mairie de la commune concernée (ou à domicile pour les personnes à mobilité réduite).
- ▶ Des solutions de substitution pour les personnes en fauteuil roulant sur la ligne 2 (Granville - St-Lô).
- ▶ Des navettes de correspondance avec la ligne 2 (Granville - St-Lô) depuis les secteurs bréhalais et granvillais.

Tous ces transports sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Un numéro unique a été mis en service pour réserver, quelle que soit la solution demandée : le **0 800 150 050**. La réservation est obligatoire, et doit être effectuée au plus tard la veille avant 16 h. Le billet est à 2,30 € l'unité, 23 € pour une carte 12 trajets. Des fiches horaires détaillées sont à disposition, en mairie et à la Communauté de Communes Granville Terre et Mer. ●

INFOS ET RÉSERVATIONS :

0 800 150 050
[appel gratuit depuis un poste fixe]
www.manche.fr/transports

Gens du voyage

Terrain des Gens du Voyage

Les installations présentes sur le terrain des gens du voyage n'étant plus aux normes, Granville Terre et Mer a mené cet automne des travaux de sécurisation et de mise en accessibilité.

Le Schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage détermine les secteurs d'implantation des aires d'accueil à l'échelle du département. Les Communautés de Communes sont tenues d'assurer sa mise en œuvre. Dans la Manche, il existe 12 aires d'accueil permanentes, dont une à Granville, gérée par Granville Terre et Mer.

Mise aux normes et accessibilité

Ouverte en 2005, cette dernière nécessitait d'importants travaux de sécurisation et de remise aux normes des réseaux et des infrastructures. Les dysfonctionnements fréquents des réseaux engendraient de réels risques (pour les locataires et le matériel) et nécessitaient des interventions techniques régulières entraînant des frais importants pour la collectivité.

Eclairage, réseaux et modules complémentaires

L'éclairage du terrain, insuffisant jusqu'alors, a ainsi été renforcé, de même que les installations électriques, qui ont été remises aux normes. Des modules en béton préfabriqué ont également été apposés devant chaque bloc sanitaire. Faisant office de sas entre les douches et l'extérieur, ces derniers assurent aussi la fonction de buanderie. Une salle de convivialité a été créée sur ce même modèle d'agencement de préfabriqués. Plus



proche, plus facile d'accès et plus pratique pour les gens du voyage, elle permet de désengorger les salles du centre social l'Agora (Granville) et accueille des cours de soutien scolaire dans le cadre de l'accompagnement spécifique à la scolarisation des enfants de l'aire d'accueil. Enfin, le bureau de l'accueil est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des travaux en deux phases

Les travaux se sont déroulés en deux phases entre août et décembre sans aucune fermeture de l'aire d'accueil. Ce choix a permis d'assurer la continuité du service public vis-à-vis des gens du voyage et n'a entraîné ni surcoût, ni délai supplémentaire pour les travaux. L'opération, dont le coût total s'élève à 561 000 € HT, a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 160 000 €. ●

EN BREF

Communication

De l'info, de l'actu et des dossiers de fond sur le nouveau site www.granville-terre-mer.fr

Granville Terre et Mer a lancé son nouveau site internet, plus moderne, plus pratique et surtout plus complet !

Vous y retrouverez de l'info, de l'actu, des dossiers de fond. L'adresse du site reste la même :

www.granville-terre-mer.fr. Parallèlement, une page facebook officielle a été créée. N'hésitez pas à y faire un tour ! ●

GRANVILLE DIGITAL prend son envol

Emanation de Granville Terre et Mer et de ses partenaires en matière de numérique, l'association Granville Digital a pris son envol cet automne, avec l'ouverture fin octobre d'une nurserie pour projets innovants et l'organisation du premier hackathon manchois.

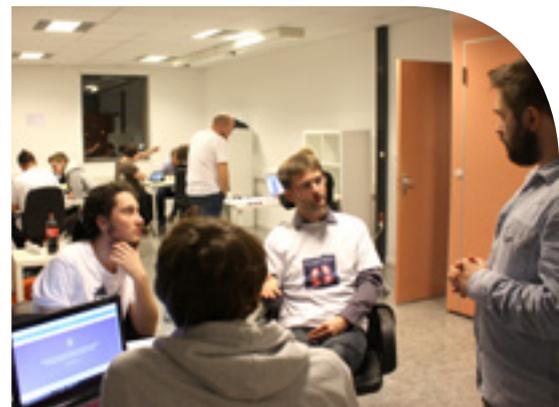
Une nurserie pour projets innovants

Depuis le 28 octobre, la *nurserie* propose aux très jeunes sociétés et aux créateurs des locaux et des services pour faciliter leur démarrage et la concrétisation de leurs projets. En échange d'une contribution symbolique, les porteurs de projets ont accès pendant une durée d'un an (renouvelable une fois) à des postes de travail connectés au très haut débit, à un accompagnement personnalisé, à des conseils via le réseau de Granville Digital ainsi qu'à un *FabLab*. Espace de travail mettant à disposition toutes sortes d'outils souvent pilotés par un ordinateur, le *FabLab* permet

aux entrepreneurs, aux designers, aux artistes et aux bricoleurs de fabriquer, transformer ou réparer toutes sortes d'objets. Hébergée par la CCI Ouest Normandie, rue Jean Monet à Granville, la nurserie tourne à plein régime. Il reste cependant quelques places. Pour candidater, rendez-vous sur www.granville-digital.com

Une appli' de pêche à pied couronnée à l'issue du Hackathon

Fin octobre, à l'occasion de l'inauguration de sa nurserie, Granville Digital a organisé un *hackathon* sur le thème *Granville 2.0*. Durant tout le week-end, sept équipes de trois passionnés se sont affrontées sur le terrain du codage, du design et de la robotique. Les vingt-et-un participants ont travaillé sur des sujets aussi variés que le maintien des personnes âgées à domicile, le réseau de transport urbain Néva, les sorties du week-end ou encore la plage et le port. A l'issue du concours, les projets ont été présentés devant un jury qui a finalement choisi de récompenser le prototype d'une application pour les pêcheurs à pied. Si celle-ci était complètement développée, elle reconnaîtrait les coquillages ramassés sur simple photo,



afficherait les données réglementaires (périodes de pêches autorisées, gabarit de taille selon les espèces...) ainsi que les horaires des marées et instituerait un système SOS en cas de besoin. Les trois lauréats ayant depuis intégré la Manche Open School (MoS) et souhaitent poursuivre le développement de cette application, qui devrait donc voir le jour... ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.granville-digital.com
02 61 69 09 69



L'écosystème numérique granvillais en plein essor

Granville Digital était le chaînon manquant à l'écosystème digital du territoire déjà fort de la Manche Open School (école labellisée *grande école du numérique*), et du hackerspace « Gold or Hack » (lieu ouvert où les passionnés se retrouvent pour partager des ressources et des savoirs souvent centrés autour des sciences et

de l'informatique).

Les idées qui émergent de ces lieux nécessitent d'être accompagnées dans leur mise en œuvre, pour pouvoir passer du concept au prototype. C'est à ce niveau que s'opère le lien entre la Manche Open School, le hackerspace et l'association Granville Digital, qui disposent de moyens spécifiques et

peuvent faire appel aux outils de partenaires comme le MancheLab (solution mobile de prototypage).

Des plateformes de financement participatif comme la plateforme OZÉ mise en place par le Département permettent de faciliter le passage du prototype au produit fini en faisant appel aux dons des Manchois.

Eauuu... la belle vie !

Environnement

Agriculture, pêche, conchyliculture, baignade, sports aquatiques... les activités liées à l'eau sont particulièrement présentes sur notre territoire. L'eau est d'ailleurs un lien fort entre terre et mer, entre bocage et littoral. Élément indispensable à toute forme de vie, elle constitue une ressource inestimable que l'on doit s'efforcer chaque jour de préserver. Petit tour d'horizon des enjeux autour de la qualité des eaux et des acteurs qui se sont emparés du sujet...

Le cycle de l'eau entre terre et mer

Pour comprendre l'étendue des enjeux dans ce domaine, il est nécessaire de bien avoir en tête le mécanisme du cycle de l'eau. Chauffées par le soleil, les gouttes d'eau s'évaporent de la surface de la terre, des rivières, des lacs et des océans. Elles se refroidissent en prenant de l'altitude, se condensent et finissent par former des nuages. Lorsqu'ils sont trop lourds, ces derniers tombent, sous forme de pluie, de grêle ou de neige. L'eau revenue à l'état liquide peut alors prendre plusieurs directions : soit elle s'évapore à nouveau (si les conditions le permettant sont réunies), soit elle ruisselle pour rejoindre un cours d'eau (ou la mer) soit elle s'infiltre dans le sol jusqu'à une nappe phréatique ou un cours d'eau souterrain. D'une manière ou d'une autre, elle finit par retrouver le chemin de la mer, retournant à son origine, avant d'entamer un nouveau cycle.

L'eau, ressource omniprésente

Granville Terre et Mer est irrigué par de nombreux cours d'eau, petits fleuves côtiers et leurs affluents, comme la Sienne, la Vanlée, le Boscq, la Saigue, le Thar ou le Lude. A cela s'ajoute la façade maritime à l'Ouest, longue de 42 km. L'eau y est donc omniprésente. En revanche, du fait de ses caractéristiques géologiques propres, le territoire ne dispose que de petites nappes phréatiques d'une capacité insuffisante pour



alimenter en eau courante la population de l'ensemble des communes du territoire de la communauté. Voilà pourquoi, les eaux superficielles sont également sollicitées pour couvrir les besoins de cette population. Ainsi et à titre d'exemple, l'eau du Thar est collectée, traitée puis distribuée dans de nombreux foyers du Sud du territoire. Cette ressource permet de produire 1,6 million de m³ d'eau par an. ●

Activité humaine et qualité des eaux : un équilibre à trouver

L'eau est une condition indispensable au développement de la vie et des activités humaines. Ces activités peuvent fortement influencer sur la qualité des milieux aquatiques, qui deviennent à leur tour susceptibles de lui nuire... Un cercle vicieux qu'il convient de rompre en préservant autant que possible la qualité des eaux.

Un système de drainage naturel

Lorsqu'elle ruisselle ou s'infiltré dans le sol, l'eau de pluie se charge en effet de toutes les substances (organiques, chimiques, toxiques...) qu'elle rencontre sur son chemin. Quand elle rejoint un cours d'eau, celui-ci prend le relais, drainant jusqu'à la mer les substances qui peuvent enfin se disperser et se diluer. Lorsque le sol est pollué par des molécules toxiques, ces dernières se retrouvent donc inéluctablement dans l'eau. L'eau peut également être contaminée par des germes provenant de diverses origines : domestique (dysfonctionnement des systèmes d'assainissement collectif ou non collectif...) et agricole (excrément des animaux, débordement des fosses de stockage...).

Brassage et dilution dans la mer

La dispersion dans l'eau n'est pas homogène sur l'ensemble du littoral de la Manche. Si certains secteurs bénéficient d'une configuration et d'un positionnement favorable aux effets de dilution (ex : Raz Blanchard), il n'en est pas de même dans la baie de Granville - Jullouville, tout particulièrement aux débouchés de la Saigue et du Thar. La présence de faibles courants résiduels lors des cycles de marées rend difficile la dispersion des agents polluants ou contaminants. Plusieurs facteurs (marées de vives eaux ou mortes eaux, intensité et direction du vent) vont influencer sur ce phénomène, déterminant les portions de littoral susceptibles d'être affectées par une pollution notamment suite à des épisodes pluvieux intensifs.

Des fermetures préventives de plages

Ces épisodes pluvieux et le ruissellement qu'ils génèrent, peuvent être à l'origine d'une contamination des eaux littorales. Le suivi de la concentration des germes témoins de contamination fécale permettent d'apprécier le niveau de contamination des eaux. La pratique d'activités dans des eaux contaminées peut exposer les usagers à des pathologies qui bien que



bénignes ne sont pas des plus agréables (gastro-entérites, affection ORL...). Ce sont ces risques qui peuvent amener les maires à prendre des arrêtés interdisant provisoirement baignade et pêche à pied.

Les fermetures préventives de plages font souvent suite à des phénomènes pluvieux particulièrement intenses et durent généralement quelques jours. Selon les conditions météorologiques, elles peuvent être amenées à se répéter durant l'été.

Par ailleurs, la présence d'une concentration élevée de germes dans l'eau de mer peut avoir des conséquences pour les activités de pêche et de conchyliculture.

Une amélioration sensible de la qualité des eaux

Même si, chaque été, certains maires décident par précaution de fermer des plages pour quelques jours, l'analyse des prélèvements effectués par l'Agence Régionale de Santé (ARS) met en évidence une amélioration sensible de la qualité des eaux de baignade depuis une dizaine d'années. C'est notamment le cas sur les plages de Jullouville, où les prélèvements démontrent une qualité des eaux excellente depuis quatre ans. L'effet du confinement des eaux à l'embouchure du Thar diminue, conséquence de l'amélioration de la qualité des eaux du fleuve côtier ces dernières années. Pour la première fois depuis 2002, les eaux de la plage de Kairon à St-Pair sur mer ont été classées en qualité excellente. De même, si l'in-

fluence de la Saigue est toujours réelle sur les plages de Granville et de St-Pair sur Mer, celle-ci tend à s'amoinrir. Pour la première fois depuis 2002, les plages de « Face à la piscine » à St-Pair sur Mer et du Fourneau à Granville ont d'ailleurs été jugées de bonne qualité après avoir été classées en qualité insuffisante pendant respectivement 7 et 5 années consécutives. La plage de St-Nicolas à Granville, reste à ce jour la seule plage non conforme à la directive des eaux de baignade de 2006.

Prendre soin de la terre participe à la préservation de la ressource en eau.

Les conditions météorologiques favorables de l'année 2016 ont certes agi positivement sur la qualité des eaux de baignade. Cependant, ces conditions météorologiques ne constituent pas le seul facteur expliquant cette amélioration. Les investissements consacrés depuis plusieurs décennies par les collectivités pour améliorer les systèmes d'assainissement et pour limiter l'impact des activités de pâturage et ceux consacrés par les exploitants agricoles ont contribué à cette amélioration indéniable. ●

Le pavillon bleu hissé sur cinq plages en 2016

Certains labels français ou internationaux valorisent la qualité des eaux de baignade. C'est notamment le cas du Pavillon Bleu. Ce label met en avant la qualité environnementale exemplaire de certaines plages ou ports de plaisance et la volonté d'un développement touristique durable. Pour l'obtenir, plusieurs autres critères sont également pris en compte, comme la présence de poubelles de tri et de sanitaires, de dispositifs en faveur de la sécurité et de l'accessibilité pour tous, la mise à disposition d'informations sur la faune, la flore et la qualité des eaux ainsi que le développement d'actions de sensibilisation à l'environnement. En 2016, quatre communes

de Granville Terre et Mer ont obtenu le Pavillon Bleu : Bréhal (St-Martin de Bréhal, Poste de secours), Granville (Plat Gousset), Jullouville (Centre/casino, Cale des plaisanciers) et Carolles (Poste de secours). D'autres communes littorales du territoire souhaitent également s'engager dans cette démarche.

Le label Station Nautique, qui promeut les territoires développant une offre nautique d'excellence, prend également en compte l'engagement des collectivités dans une démarche de respect de l'environnement. La station nautique Baie de Granville - Chausey a d'ailleurs obtenu le maintien de sa quatrième étoile lors du Salon Nautique International de Paris début décembre. ●

Collectivités, professionnels et citoyens, tous acteurs de la qualité des eaux

Chacun, à son niveau, peut agir en faveur de la préservation de la qualité des eaux. A l'échelle institutionnelle, les collectivités (communes et communautés de communes) adhèrent à des syndicats. Sur le territoire de Granville Terre et Mer, plusieurs syndicats coexistent, chacun ayant sa spécialité et son rayonnement propre.

La qualité des eaux continentales et côtières : comprendre, agir, prévenir

Deux syndicats sont en charge de la qualité des eaux continentales et côtières. Ils ont pour mission d'analyser la qualité des eaux, de comprendre les résultats, d'agir pour améliorer la situation et de mener des actions de prévention en amont. Leurs délimitations géographiques suivent la logique des bassins versants (territoire dans lequel l'eau s'écoule vers un même lieu de convergence). Il existe en effet plusieurs bassins versants sur le territoire : ceux du granvillais et celui de la Sienna.

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienna (SIAES)

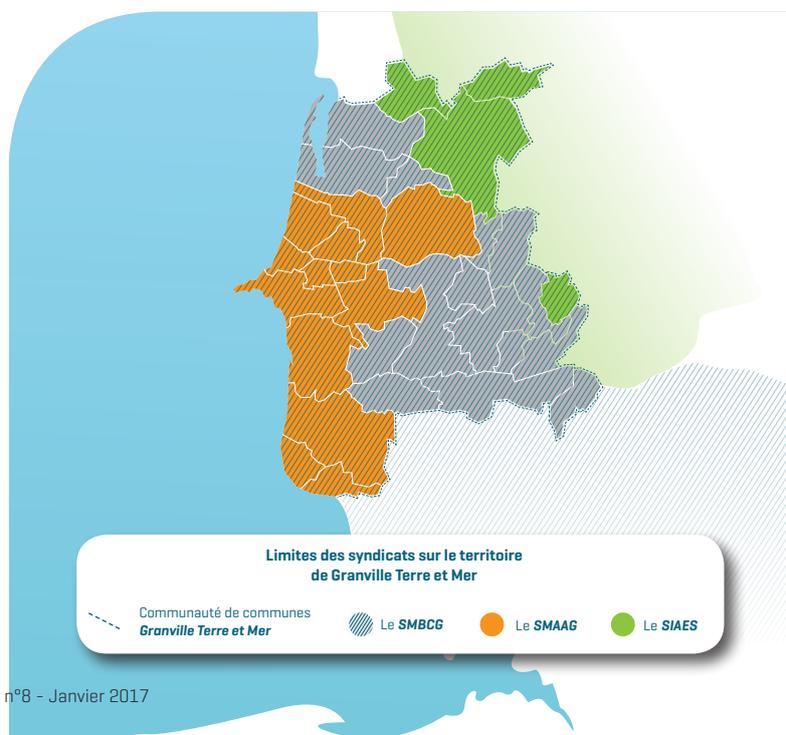
Le SIAES s'étend sur 68 communes, dont 11 d'entre elles étant rattachées à la Communauté de Communes. Il entretient et restaure les cours d'eau, soit plus de 360 km de rivières et de ruisseaux. Il gère également le Bassin de l'Airou, un site

classé Natura 2000 et a récemment lancé un programme de préservation des talus et de plantation de haies visant à limiter le ruissellement et l'érosion des terres agricoles.

Le Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais (SMBCG)

Le SMBCG intervient quant à lui sur 40 communes dont 28 sur le territoire de Granville Terre et Mer et s'occupe de l'entretien des douze fleuves côtiers du bassin granvillais. En 2006, le SMBCG a lancé le projet Mareclean avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de l'Union Européenne. Cette étude visait à mieux comprendre les phénomènes de contamination des eaux littorales, à identifier les sources de pollution, et les facteurs aggravants afin de mettre en place des actions efficaces pour reconquérir la qualité des eaux.

Parallèlement, le SMBCG développe de nombreuses actions avec les acteurs locaux (agriculteurs, fédération départementale de la pêche, ...) portant notamment sur le rétablissement de la continuité écologique et sur la limitation des transferts vers les cours d'eau, par le biais d'une évolution des pratiques culturales et de la préservation voire de la reconstitution des talus et des haies. L'objectif est de redonner à la nature l'équilibre qui tend à disparaître du fait du développement des activités humaines. ●





Le traitement des eaux usées

Le Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG) gère le traitement, le transfert et la collecte des eaux usées sur treize communes de Granville Terre et Mer. Il assure la gestion du patrimoine placé sous sa responsabilité, qui se compose de deux stations d'épuration, 77 postes de refoulement et 300 kilomètres de canalisation. Après avoir modernisé et sécurisé les installations, le SMAAG se concentre aujourd'hui sur la conformité des branchements d'assainissement collectif. L'amélioration de la connaissance du fonctionnement des installations se poursuit par l'acquisition d'équipements

[sous réserve de respecter les critères d'éligibilité]. **Pour toute information, contacter le SPANC de Granville Terre et Mer au 02 14 24 20 55.**

La gestion des espaces naturels

Le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) est en charge de la gestion, de l'entretien, de l'aménagement, du suivi, de la sensibilisation et de la surveillance des espaces naturels littoraux de la Manche, ainsi que des propriétés acquises ou confiées au Conservatoire du littoral. Il gère une quarantaine de sites dans la Manche, dont plusieurs sur le territoire de Granville Terre et Mer : le Havre de la Vanlée, les Dunes de Bréville-sur-mer, l'archipel de Chasey, les Falaises de Champeaux et la Mare de Bouillon.

spécifiques. Les données acquises par le biais de ces équipements permettront d'affiner la programmation pluriannuelle des travaux.

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est quant à lui géré directement par la Communauté de Communes. Sur les 32 communes de Granville Terre et Mer, cela concerne 4000 habitations. En partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Communauté de Communes propose depuis 2016 des aides financières pour la mise aux normes des installations

Préserver la qualité des eaux : les bons gestes au quotidien

- ◆ **S'assurer de la conformité** de son branchement d'assainissement collectif
- ◆ **Mettre aux normes** son système d'assainissement
- ◆ **Trier ses déchets et respecter les consignes de tri** pour les déchets spécifiques (huile de vidange, vernis, peinture, insecticides, médicaments...)
- ◆ **Ne pas effectuer de dépôt sauvage** d'ordures
- ◆ **Jardiner sans pesticide**
- ◆ **Vidanger les bateaux** dans les installations portuaires prévues à cet effet
- ◆ **Préférer l'eau du robinet** à l'eau en bouteille
- ◆ **Récupérer l'eau de pluie**

Un Pôle technique de l'eau pour l'été 2017

Le 9 septembre 2016, les élus posaient la première pierre du futur Pôle technique de l'eau. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'à l'été 2017.

Sur la commune de Saint-Pair sur Mer, à côté de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), le futur Pôle technique de l'eau regroupera en un lieu unique le Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG), le Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais (SMBCG) et le Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA).

En construisant un Pôle technique de l'eau, les élus ont fait le choix de mutualiser les ressources et les moyens des collectivités. La salle de réunion a d'ailleurs été dimensionnée pour pouvoir accueillir les séances du Conseil Communautaire de Granville Terre et Mer. La Communauté de Communes participe au financement de cette opération à hauteur de 242 000 € sur un montant global de l'opération de 1,7 million d'euros.

Halte aux perturbateurs endocriniens !

Si nous ne pouvons que nous réjouir de l'amélioration indéniable de la qualité des eaux de baignade sur nos côtes ces dernières années, d'autres particules nuisibles, présentes dans notre environnement quotidien, peuvent venir troubler notre quiétude : les perturbateurs endocriniens.

Un perturbateur endocrinien est une molécule qui, lorsqu'elle pénètre dans un organisme vivant, réussit à se substituer aux hormones de cet organisme, à modifier leurs actions ou à les bloquer. Ces usurpateurs d'identité peuvent entraîner des dysfonctionnements et des troubles de santé, comme une altération de la fertilité ou une puberté précoce. Actifs même à dose infime, ils peuvent également se transmettre à la descendance. Les perturbateurs endocriniens sont très répandus dans la vie quotidienne. On les retrouve notamment dans une quarantaine de pesticides (sur les 350 utilisés en Union Européenne), dans plus de 80% des produits cosmétiques ainsi que dans de nombreux récipients et films plastiques. Du fait de leur propriété « hydrofuge » et « antitaches », certains d'entre eux entrent également dans la fabrication des revêtements anti-adhésifs des ustensiles de cuisine, des emballages, des textiles et des vêtements imperméables respirants.

Données chiffrées issues de l'association Réseau Environnement Santé.



Centre aquatique

Centre aquatique : le bâtiment est clos et couvert

« Si tout se déroule comme prévu, le bâtiment devrait être clos et couvert pour la fin de l'année ». L'annonce avait été faite début septembre devant la presse. Quatre mois après, l'objectif est réalisé.

Le gros œuvre achevé

Fin novembre, les 6 000 m³ de béton nécessaires à la construction du centre aquatique ont été coulés, marquant la fin de la phase « gros œuvre » du chantier. Préalablement, les tests d'étanchéité avaient été réalisés, tout comme les relevés géomètres attestant de l'exactitude des dimensions des bassins de 25 mètres. Parallèlement, alors que s'achevait le gros œuvre, la charpente métallique prenait forme. Côté coulisses, les installations de traitement de l'air et de l'eau sont désormais en place. Les corps d'état techniques (traitement de l'air, de l'eau, électricité, ...) sont déjà à l'œuvre ; les corps d'état de second œuvre (carrelage, menuiserie, peinture) devraient intervenir dès février.

Des facteurs favorables

Elus, techniciens et architecte s'accordent sur le fait que, si le chantier avance bien, cela tient à plusieurs facteurs : des conditions météorologiques exceptionnelles, un suivi détaillé du chantier, une préparation minutieuse qui a permis d'anticiper et de limiter les risques d'imprévus et, bien sûr, le sérieux des prestataires. Le groupe LB, entreprise granvillaise en charge du gros œuvre, a d'ailleurs accepté de travailler tout l'été. Une spécificité prévue au contrat pour optimiser les délais de travaux.

Un chantier ouvert au public

En octobre dernier, Granville Terre et Mer s'associait à la Fédération Française du

Bâtiment et au groupe LB pour organiser des journées portes ouvertes du chantier à l'occasion de l'opération Les coulisses du bâtiment. Attirant plus de 300 scolaires et 600 visiteurs sur les trois jours, l'opération a été un véritable succès. Un partenariat renforcé avec la Fédération Française de Natation. Dix jours plus tard, Jean-Marie Sévin et Marie-Mathilde Lezan accueilleraient une délégation de la Fédération Française de Natation (FFN) menée par son Président, Francis Luyce. L'occasion de conforter le partenariat entre les deux structures et de réaffirmer que le centre aquatique a bien été conçu pour toutes les pratiques et tous les publics : scolaires, associations sportives, grand public. ●

1 000 000 € supplémentaires de la Région Normandie

Le 10 novembre, à l'occasion de sa venue sur le territoire, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a annoncé l'octroi d'une subvention supplémentaire d'un million d'euros pour la construction de cet équipement structurant renforçant l'attractivité du territoire. Cette nouvelle subvention s'ajoute aux 4,4 M€ déjà octroyés par l'ensemble des partenaires financiers (2,99 M€ par l'État, 840 000 € par le Département de la Manche et 610 000 € par la Région Normandie au titre de l'accueil des lycéens) pour un coût total de l'opération de 18,1 M€ HT.





La pianiste Lysianne Chen en résidence à l'école de musique

23 ans après avoir fait ses premières classes de piano à l'école de musique de Granville, Lysianne Chen est de retour dans la Monaco du Nord.

Après quatre années à l'école de musique de Granville, Lysianne Chen a poursuivi ses études de piano aux conservatoires de Caen et de Montpellier avant d'intégrer la Royal Academy of Music de Londres. L'artiste internationalement reconnue vit désormais dans la capitale du Royaume-Uni et se produit dans le monde entier.

Vivre 15 jours au rythme du piano et des éléments

Du 16 au 28 janvier 2017, elle a été accueillie en résidence à l'École Intercommunale de Musique de Granville Terre et Mer (EIM). Durant ces quinze jours, elle s'est produite à plusieurs reprises, interprétant des œuvres autour du thème des éléments. Évoqué par l'artiste, ce thème a tout de suite fait l'unanimité. Les éléments, très présents à Granville, étaient donc au cœur de l'EIM qui, fidèle à sa tradition, a proposé une ouverture vers d'autres pratiques artistiques à travers notamment une exposition de tableaux et de textes poétiques ou philosophiques dans ses locaux.

Plusieurs temps forts

Plusieurs temps forts ont été programmés, avec notamment une rencontre-débat à la médiathèque de Bréhal, des ateliers avec les élèves des classes piano, jazz et musique de chambre de l'EIM, une animation « découverte du piano » avec les enfants de l'accueil de loisirs de Granville, un concert à la maison de retraite Émeraude à Granville ou encore un temps de travail avec les élèves de l'école de musique de La Haye-Pesnel

suivi d'un concert à l'Espace du Bocage et un récital à l'Archipel venant clore ces deux semaines intensives au rythme du piano.

Un talent exceptionnel

Ce retour aux origines a également été l'occasion pour Lysianne Chen de retrouver sa toute première professeure : Margarita Alberti. Exerçant depuis 38 ans au sein de l'école de musique de Granville [maintenant École Intercommunale de Musique de Granville Terre et Mer], Margarita Alberti a vu passer de nombreux élèves. Pourtant, elle se souvient parfaitement de sa rencontre avec Lysianne, alors jeune prodige : « *Lysianne avait 12 ans quand elle est arrivée à l'école de musique. Elle jouait déjà du piano mais n'avait jamais pris*

de cours dans une école. J'ai tout de suite remarqué son talent exceptionnel. C'était très surprenant car elle progressait dix fois plus vite que mes meilleurs élèves. Je devais donc adapter mes méthodes de travail habituelles ».

Le retour aux origines

La professeure et l'élève ont gardé des liens très forts. Elles sont devenues amies au fil des ans et ne se sont jamais perdues de vue. C'est d'ailleurs au cours d'une journée passée ensemble à Londres en 2013 qu'est née l'idée d'un retour aux origines. Si Lysianne est enchantée de revenir à Granville, les professeurs, en particulier ceux qui l'ont connue, le sont également. Pour les élèves, ce sera l'occasion de rencontrer une ancienne élève et une pianiste au destin exceptionnel. ●



Granville Terre et Mer, une destination prisée

Un an après la création de l'Office de Tourisme Intercommunal Granville Terre et Mer, il est temps de faire un petit bilan d'activité et de revenir sur les chiffres de cette première saison touristique...



© Thomas Jouanneau OT-GTM

Entre avril et octobre 2016, 98 412 visiteurs ont poussé la porte des 7 Bureaux d'Informations Touristiques du territoire. Des pics de fréquentation ont été enregistrés début juillet lors du passage du Tour de France (avec plus de 3000 visiteurs en deux jours) ainsi qu'en septembre, à l'occasion des grandes marées. Des chiffres en baisse de près de 10% par rapport à la saison précédente malgré l'effet Tour de France et qui s'expliquent par le climat de peur suite à l'attentat de Nice. Mais la météo du mois d'août a fait revenir les touristes. Au final, après un début mitigé de la saison, la satisfaction est tout de même au rendez-vous.

93% de clientèle française

Si les Français (en grande majorité originaires du Grand Ouest et de Paris) constituent 93% des visiteurs, la clientèle étrangère est tout de même présente. Le quatuor de tête reste inchangé : Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Pays-Bas.

De nouvelles clientèles étrangères, en provenance d'Asie (Japon, Chine), d'Europe (Suède, Norvège, Lituanie, République Tchèque, Russie...) et

d'Australie ont également fait leur apparition. Enfin, ponctuellement, les conseillers touristiques de Granville Terre et Mer ont également accueilli des clientèles originaires du Vanuatu, de Nouvelle-Zélande, de Porto Rico, de Bolivie, d'Equateur, d'Israël, d'Iran et d'Afrique du Sud.

121 470,19 € de chiffre d'affaires

L'Office de Tourisme Intercommunal a enregistré un chiffre d'affaires de 121 470,19 € pour la commercialisation d'offres de produits (séjours, activités, hébergement...), soit une hausse de 20% par rapport aux années précédentes.

Une dynamique de promotion

De nombreuses actions de promotion ont été réalisées. L'Office de Tourisme Intercommunal était notamment présent aux fêtes Normandes d'Evreux et a participé à plusieurs salons professionnels avec pour objectif d'attirer des tours operators et de nouvelles clientèles.

Sur les réseaux sociaux aussi, l'OTI est très actif, avec plus de 8405 fans sur Facebook, 4000 abonnés sur Twitter et 1025 followers sur Instagram. ●

EN BREF

Enseignement musical

533 élèves à l'école de musique cette année

L'école intercommunale de Musique accueille cette année 533 élèves (contre 504 l'année dernière) : 397 enfants et 136 adultes. Aux huit départements déjà institués (formation musicale, vents, cordes, musiques actuelles, claviers, pratiques collectives, handicap et jazz) s'ajoute désormais un neuvième : la classe Musithéa mêlant musique et arts dramatiques. Cette année, 98% des élèves inscrits résident sur le territoire de Granville Terre et Mer. ●

Mise en réseau des médiathèques

Un outil de gestion unique pour les médiathèques

Bien que peu visible, le travail de mise en réseau des médiathèques avance bien : début 2017, il devrait déboucher sur le déploiement d'un outil de gestion unique pour l'ensemble des médiathèques et un portail documentaire permettant la consultation du catalogue et les réservations en ligne depuis le site internet de Granville Terre et Mer. ●

Consultez la presse magazine... en ligne

Le Kiosk est un service de consultation en ligne de magazines. Proposé par la Bibliothèque Départementale de la Manche, ce service gratuit pour l'abonné était jusqu'alors réservé aux médiathèques de taille modeste ; grâce à la mise en réseau des médiathèques de Granville Terre et Mer, il est désormais disponible dans toutes les médiathèques du réseau, y compris celle de Granville. Dès la fin du 1^{er} trimestre 2017, cette offre devrait s'enrichir avec la possibilité de bénéficier d'un service de vidéo à la demande et de ressources autour de l'autoformation. Pour plus d'informations, renseignez-vous à l'accueil de votre médiathèque. ●

FICHE PRATIQUE

Maire

Jack Lelégard

Nombre d'habitants661 [1^{er} janvier 2016]**Nom des habitants**

Longuevillais[e]

A proximité immédiate de Granville et des plages, Longueville offre le calme et la sérénité du bocage normand tout en bénéficiant de l'activité urbaine. Avec sa zone d'activité comptant près de 150 emplois et son école commune avec Yquelon assurant une scolarité complète de la maternelle au CM2, la commune de 661 habitants est assurément dynamique.

Longueville est jumelée à la fois avec Piddlehinton, petit village du Dorset dans le sud-ouest de l'Angleterre, et Labergement-Sainte-Marie dans le Haut Doubs.



© Commune de Longueville

Commune

© Camping O²

Longueville, un esprit village à deux pas de Granville

Aux portes de Granville et d'Yquelon, la commune de Longueville a su trouver son équilibre entre nature, développement économique et aménagement du territoire. Elle a d'ailleurs tout de suite conquis Stéphane Arondel, propriétaire du remarquable et remarqué O² camping.

UN CAMPING POUR RESPIRER

Ouvert en avril 2016, l'O² camping allie le charme et la sérénité du bocage au dynamisme de Cité balnéaire. Stéphane Arondel propose un lieu privilégié pour venir se ressourcer en pleine nature. Sur place, ni animations tardives, ni soirée karaoké. Même les véhicules sont priés de rester à l'entrée afin de ne pas déranger les touristes de passage et les résidents à l'année (le camping est ouvert onze mois de l'année).

SEUL AU MONDE AVEC TOUT LE CONFORT NÉCESSAIRE !

Adeptes du glamping, nouvelle tendance touristique alliant luxe, préservation de l'environnement et bien-être, le propriétaire des lieux s'attache à chouchouter ses campeurs : espaces bocagers et arborés, emplacements spacieux, à l'abri des regards, mobil-homes et toiles-lodges tout confort, piscine chauffée grâce à une pompe à chaleur,

pratique du yoga... Pour les campeurs qui souhaiteraient s'échapper de cet écrin de verdure, aucun souci : Stéphane Arondel n'est pas avare de conseils sur les activités, visites et manifestations locales.

UNE RECONNAISSANCE ÉTOILÉE

Le concept, atypique et novateur, a bénéficié du soutien de la commune de Longueville, bien sûr, mais également de la Région Normandie. Dès son ouverture, le camping a obtenu ses quatre étoiles, signe de reconnaissance de la qualité du projet. Mais Stéphane Arondel ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin. L'objectif, désormais, est bien de décrocher un éco-label européen... ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS

O² camping, Lieu-dit la Bretonnière
50290 LONGUEVILLE
contact@o2camping.fr
02 33 51 27 19



© Camping O²

FICHE
PRATIQUE**Maire**

Georges Herbert

Nombre d'habitants562 (1^{er} janvier 2016)**Nom des habitants**

les Saint-Pierrais[e]

Le charme, l'authenticité et la tranquillité de Saint-Pierre Langers a attiré d'illustres personnes. Ainsi, Anatole France a séjourné deux fois à l'auberge communale pendant sa jeunesse, en 1859 et en 1861, sur les conseils de son médecin. Il décrit d'ailleurs la commune dans son ouvrage *La Vie en fleur* où il évoque ses souvenirs de jeunesse.



© Mairie St-Pierre Langers

Commune

L'éducation : une priorité pour les Saint-Pierrais

Bordée au Nord par le Thar, au Sud par l'Allemagne et à l'Est par la forêt de La Lucerne, la commune de Saint-Pierre-Langers foisonne de richesses et de projets... à commencer par son école récemment rénovée !

UNE ÉCOLE TOUTE NEUVE

Gérée en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Saint-Aubin des Préaux, l'école a connu d'importants travaux ces dernières années, avec notamment la remise aux normes de la cantine et de la cuisine en 2015 ainsi que la réfection de la partie ancienne des bâtiments et l'extension des locaux en 2016. Les élèves disposent désormais d'une grande salle de motricité, de vestiaires et d'une classe supplémentaire.

DES ENFANTS TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Cette année, l'école accueille 78 enfants, de la maternelle à la fin du primaire. Un chiffre en hausse dont se félicite l'équipe municipale et qui s'explique par l'ouverture récente de la classe de maternelle. « Jusqu'en 2014, l'école n'accueillait les élèves que du CP au CM2 » détaille Jean Hervet, 1^{er} adjoint de la commune. « Les parents devaient déposer les plus

petits à la maternelle de Sartilly, ce qui compliquait les trajets quotidiens. Naturellement, certaines familles préféraient scolariser tous leurs enfants dans la même commune ». Depuis l'ouverture de la classe de maternelle, la tendance s'est inversée : les effectifs sont passés de 57 à 78 élèves.

DES PROJETS STRUCTURANTS

Si l'éducation est une priorité pour la commune, elle n'en délaisse pas autant les autres sujets. En 2013, le projet d'assainissement, avec notamment une station d'épuration à traitement autonome à partir de filtres de roseaux, a ainsi pu voir le jour à St-Pierre Langers. Ce projet a été porté en partenariat avec le Département, l'Agence de l'Eau et le SMAAG (cf dossier qualité des eaux). Il s'agit d'un investissement important, particulièrement pour une commune de cette taille. Mais la question de l'assainissement et de la qualité des eaux est primordiale ! ●



© Mairie St-Pierre Langers

Granville Terre & Mer

à votre écoute :

Accueil

197 avenue des Vendéens BP 231
50402 GRANVILLE Cedex

Tél. 02 33 91 38 60
Fax : 02 33 91 38 61
contact@granville-terre-mer.fr

www.granville-terre-mer.fr

SERVICE DÉCHETS

Mallouet
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 91 92 60

ÉCOLE DE MUSIQUE

1301 route de Vaudroulin
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 50 44 75

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

395 rue Saussey
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 69 20 60

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA HAYE-PESNEL

4a rue de la Libération
50 320 LA HAYE-PESNEL
Tél. 02 33 61 95 96
Lundi : 8 h 15-12 h et 13 h 30-18 h
Mercredi : 8 h 15-12 h
Vendredi : 8 h-12 h [et 13 h 30-16 h 30
les 2^e et 4^e vendredis du mois]

MÉDIATHÈQUE EMILE VIVIER

8c, rue de la libération
50320 LA HAYE-PESNEL
Tél. 02 33 51 07 75

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

295 rue Jersey
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER
Tél. 02 33 79 51 51

CITÉ DES SPORTS

Bd des Amériques
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 90 51 65

PÔLE DE PROXIMITÉ DE BRÉHAL

Ancienne Médiathèque
[cour de la mairie]
Place Es Moutons
50290 BRÉHAL
Tél. 02 33 49 51 04
Lundi : 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h 30
Mercredi : 8 h 30-12 h 30
Vendredi : 8 h 30-12 h 30

CARTE DU TERRITOIRE



Bréville-sur-Mer



Granville



Yquelon

1. ANCTOVILLE-SUR-BOSCOQ
2. BEAUCHAMPS
3. BRÉHAL
4. BRÉVILLE-SUR-MER
5. BRICQUEVILLE-SUR-MER
6. CAROLLES
7. CÉRENCES
8. CHAMPEAUX
- 9.CHANTELOUP
10. COUDEVILLE-SUR-MER
11. DONVILLE-LES-BAINS
12. EQUILLY
13. FOLLIGNY
14. GRANVILLE
15. HOCQUIGNY
16. HUDIMESNIL
17. JULLOUVILLE
18. LONGUEVILLE
19. LA HAYE-PESNEL
20. LA LUCERNE-D'OUTREMER
21. LA MEURDRAQUIÈRE
22. LA MOUCHE
23. LE LOREUR
24. LE MESNIL-AUBERT
25. MUNEVILLE-SUR-MER
26. SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUX
27. SAINT-JEAN-DES-CHAMPS
28. SAINT-PAIR-SUR-MER
29. SAINT-PIERRE LANGERS
30. SAINT-PLANCHERS
31. SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE
32. YQUELON

